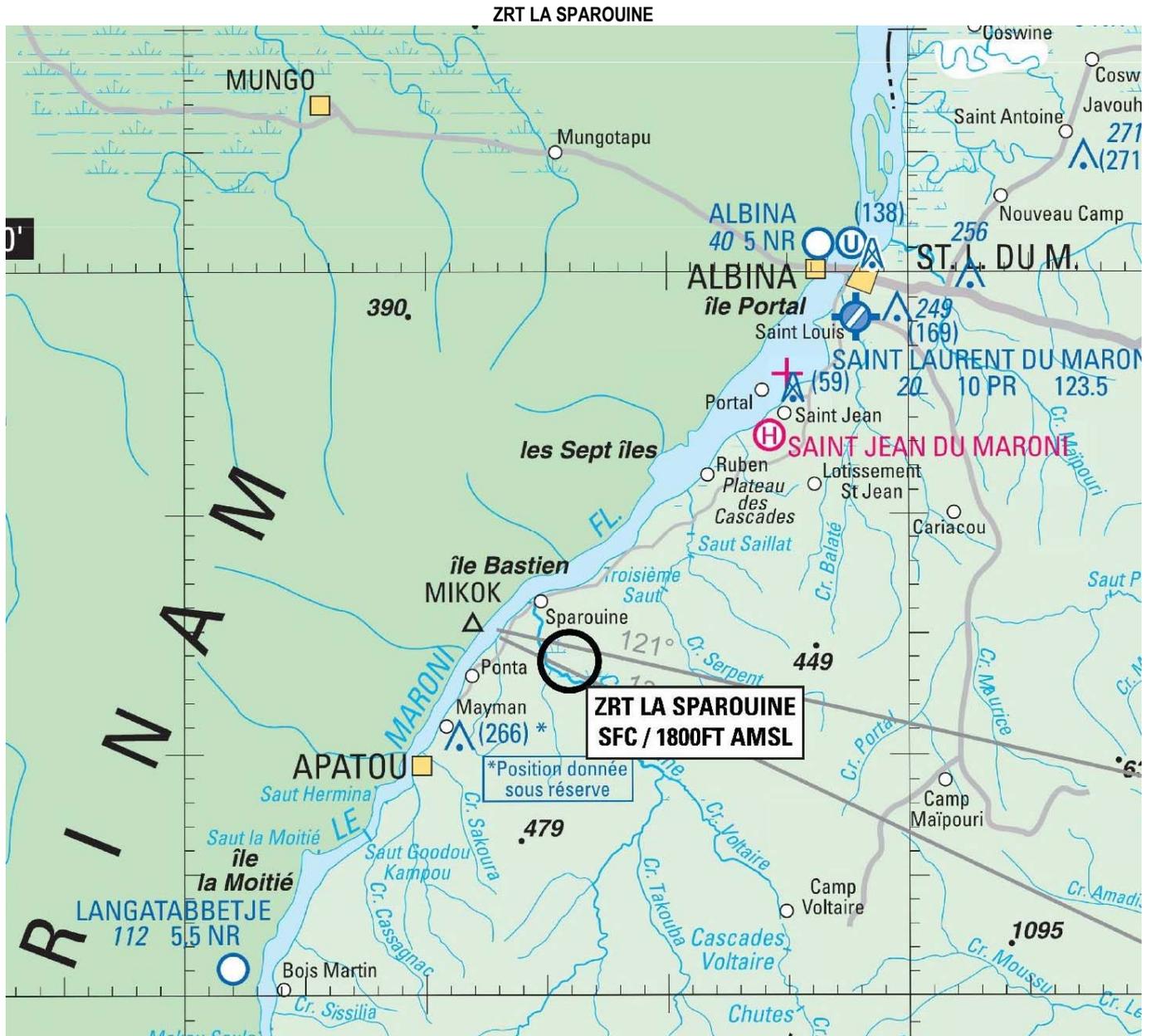


FIR – Cayenne – S000

Objet : Création d'une Zone Réglementée Temporaire (ZRT) « La Sparouine » sur le champ de tir de La Sparouine

En vigueur : Du 16 mars 2023 au 15 mars 2024

Lieu : FIR Cayenne (S000)



ACTIVITÉ

Activités de tirs aux armes légères d'infanterie sol/sol, activités spécifiques défense.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT LA SPAROUINE activable : H24

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue du gestionnaire

STATUT

Zone réglementée temporaire activable qui se substitue aux parties d'espace aériens avec lesquelles elle interfère.

ORGANISME GESTIONNAIRE

9° RIMa

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION

CAG / CAM, contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions après contact et autorisation du gestionnaire.

SERVICES RENDUS

CAM / CAG : Information de vol et alerte par les organismes habituels

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

ZRT LA SPAROUINE

Limites latérales

Cercle de 1.2NM de rayon centré sur le point de coordonnées
05°13'50.00" N, 054°14'01.05" W

Limites verticales

SFC / 1800FT AMSL

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

NIL

ORGANISMES A CONTACTER

Avant l'exercice :

Astreinte SJM : Téléphone : (+594)5 94 27 95 14

9° Régiment d'Infanterie de Marine :

Téléphone : (+594)5.94.39.20.18

COMALAT/BSNA/Section Espaces Aériens :

Téléphone : +33(0)1.73.95.22.84/83

Pendant l'activité :

Gestionnaire 9° RIMa:

Téléphone : (+594)5.94.39.20.18